

DIAGNOSTIC
CLIMATIQUE ET ACTION
D'ADAPTATION
INCLUSIVE

CHOUACHI



**MARS
2026**

DIAGNOSTIC
CLIMATIQUE ET ACTION
D'ADAPTATION
INCLUSIVE

CHOUACHI

TABLE DES MATIÈRES

I	PRÉSENTATION DU PROJET ACICT	03
II	PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE CHOUACHI	05
III	ETAT DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET DES PARTENARIATS DE LA COMMUNE	06
IV	ÉVALUATION DE LA MATURITÉ CLIMATIQUE DE LA COMMUNE	06
V	ENJEUX SPÉCIFIQUES DE GENRE ET INCLUSION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	08
VI	CARTOGRAPHIE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA COMMUNE	09
VII	CARTOGRAPHIE DES OSC LOCALES	11
VIII	INVENTAIRE DES OUTILS DE PLANIFICATION	12
IX	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CLIMATIQUES	13
X	BESOINS EN OUTILS ET INSTRUMENTS POUR L'ACTION CLIMATIQUE	13
XI	RECOMMANDATIONS CLIMATIQUE STRATÉGIQUES POUR L'ADAPTATION CLIMATIQUE	13
XII	CRÉATION D'UNE CELLULE CLIMAT COMMUNALE	15
XIII	PROGRAMME DE FORMATION DES COMMUNES ET PRIORISATION DES ACTIVITÉS	16
XIV	PROGRAMME DE FORMATION DES OSC LOCALES	19
XV	CRÉATION D'UN GROUPE DE LEADERSHIP	24
XVI	STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION LOCALE	29
	CONCLUSION	31
	ANNEXES	32

I. Présentation du projet ACICT

La Tunisie est considérée comme l'un des pays les plus exposés aux effets du changement climatique en Méditerranée. Selon la Banque mondiale¹, le pays fait face à :

- Un stress hydrique très élevé, aggravé par la diminution de la disponibilité en eau ;
- Une baisse et une variabilité accrue des précipitations, avec de fortes irrégularités régionales ;
- Une augmentation des températures moyennes et extrêmes, accompagnée de vagues de chaleur plus fréquentes ;
- Des sécheresses plus intenses et une dégradation progressive des ressources naturelles ;
- Un risque accru d'inondations soudaines, notamment dans les zones urbaines et côtières.

Les impacts du changement climatique ne sont pas uniformes. À l'échelle internationale, les analyses de l'ONU Femmes² montrent que les inégalités sociales et économiques peuvent accroître la vulnérabilité des femmes et des groupes marginalisés face aux effets climatiques.

Le Gender Action Plan de l'UNFCCC souligne également l'importance d'intégrer l'égalité de genre dans l'action climatique pour garantir une participation plus équitable.

Face à ces défis, le projet Action climatique inclusive dans les communes tunisiennes (ACICT), mis en œuvre de mars 2024 à février 2029 par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG), en coopération avec le Ministère de l'Intérieur/IPAPD et le Ministère de l'Environnement, et financé par Affaires Mondiales Canada (AMC), vise à renforcer la résilience des communes tunisiennes tout en plaçant l'équité et l'inclusion au cœur de l'action locale.

Dans une logique d'équité territoriale et de représentativité régionale, neuf communes tunisiennes situées dans trois zones (Nord, Centre et Sud) ont été sélectionnées pour bénéficier de l'accompagnement du projet ACICT à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert à l'ensemble des municipalités tunisiennes.

Les communes bénéficiaires sont réparties comme suit :

Zone	Gouvernorat	Délégation	Commune
Nord	Béja	Medjez El Beb	Medjez El Beb
	Nabeul	Dar Chaâbane El Fehri	Dar Chaâbane El Fehri
	Siliana	Bargou	Bargou
Centre	Mahdia	Mahdia	Mahdia
	Sidi Bouzid	Bir El Hfey	Rahal
	Kairouan	Hajeb El Ayoun	Chouachi
Sud	Médenine	Djerba Midoun	Djerba Midoun
	Kébili	Kébili Sud	Bcheelli Jersine Blidet
	Gafsa	Métlaoui	Métlaoui

Tableau 1 : Communes bénéficiaires du programme

1. [Climate Risk Profile: Tunisia \(2025\): The World Bank Group](#)

2. [ONU Femme : Comment les inégalités de genre et le changement climatique sont interconnectés avril 2025](#)

La sélection reposait sur l'intérêt manifesté par les communes pour renforcer leurs capacités en matière de gouvernance climatique, ainsi que sur la volonté du projet d'intervenir dans des territoires présentant des vulnérabilités climatiques variées et représentatives de la diversité des contextes tunisiens.

Les actions menées s'articulent autour de trois axes principaux :

Amélioration de la gouvernance climatique locale

Par le renforcement des capacités des communes, des acteurs régionaux et des mécanismes de gouvernance multiniveaux.

Développement et adoption de solutions d'adaptation

Notamment les Solutions fondées sur la Nature (SFN), en mettant l'accent sur les besoins des femmes et des groupes vulnérables.

Renforcement de la gouvernance territoriale multiniveaux

Afin d'assurer une meilleure cohérence entre les politiques locales, régionales et nationales.

Les activités incluent principalement :

- Des diagnostics climatiques,
- La production d'outils et guides pratiques,
- La mise en place de programmes spécifiques de renforcement des capacités,
- La promotion de la participation des OSC, des femmes et jeunes, et autres groupes vulnérables,
- L'accompagnement dans l'élaboration ou l'amélioration de plans climatiques locaux.
- Des stratégies de communication locales inclusives, et de sensibilisation du grand public
- Ainsi que des actions de plaidoyer, de réseautage, et d'engagement communautaire.

Dans le cadre du projet ACICT, une évaluation de la maturité climatique des communes partenaires a été mise en place afin d'apprécier de manière structurée leur niveau de préparation face aux changements climatiques. Cette évaluation vise à analyser conjointement l'exposition des territoires aux principaux aléas climatiques et la capacité des communes à y répondre à travers leurs politiques, leurs institutions, leurs outils opérationnels et leurs pratiques inclusives.

L'approche retenue repose sur une grille d'analyse multidimensionnelle couvrant notamment la vulnérabilité climatique, les capacités locales d'adaptation, la gouvernance institutionnelle, les partenariats multi-acteurs, l'intégration du genre et de l'inclusion sociale, ainsi que la disponibilité des outils techniques. Pour chaque dimension, des indicateurs synthétiques permettent d'aboutir à des scores agrégés traduisant le niveau de maturité atteint.

Ces scores sont ensuite mobilisés pour construire des indices de lecture globale, distinguant d'une part le niveau de risque climatique auquel la commune est exposée, et d'autre part sa capacité d'adaptation. Leur combinaison permet de produire un Indice de Maturité Climatique, exprimé de manière simple et lisible, offrant une vision d'ensemble de la résilience climatique communale. Cet indice ne constitue pas un outil de classement, mais un instrument d'aide à la décision destiné à identifier les forces, les faiblesses et les priorités d'accompagnement dans le cadre du projet ACICT.

Le présent rapport consolide l'ensemble des éléments produits ainsi que les appuis mobilisés au profit de la commune de Chouachi dans le cadre du projet ACICT. Il vise à fournir une analyse structurée et approfondie de la situation climatique locale et s'articule autour des axes suivants :

- Une caractérisation territoriale, socio-économique et démographique de la commune.
- Le profil climatique de la commune, incluant le contexte local, l'identification des populations vulnérables, l'analyse de l'exposition aux principaux aléas climatiques (stress hydrique, érosion et submersion marines, vagues de chaleur), ainsi que les projections climatiques
- L'état de la gouvernance climatique locale et des partenariats multi-acteurs;
- L'évaluation de la maturité climatique de la commune, intégrant les dimensions : vulnérabilité climatique, capacités locales, gouvernance institutionnelle, partenariats multi-acteurs, inclusion sociale et genre, ainsi que disponibilité des outils techniques.
- Les enjeux spécifiques liés au genre et à l'inclusion face aux changements climatiques au niveau de la commune,
- La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans la gouvernance climatique locale, l'évaluation des interactions existantes.
- La cartographie des organisations de la société civile (OSC) locales,
- L'inventaire des instruments et outils de planification pertinents pour l'adaptation aux changements climatiques
- L'identification des besoins prioritaires de la commune en matière de renforcement de capacités, notamment en formation, outils et instruments pour l'action climatique, sensibles au genre et à l'inclusion sociale ;
- Enfin, la formulation de recommandations visant à orienter le renforcement de la résilience climatique de la commune.

Le présent rapport comporte aussi les principaux dispositifs et outils élaborés en réponse aux défis identifiés et aux besoins exprimés par la commune et autres acteurs locaux, notamment :

- Un programme de formation des acteurs institutionnels territoriaux et de priorisation des activités de formation fondé sur les résultats du diagnostic de maturité climatique ;
- Un programme de formation des organisations de la société civile (OSC) locales ;
- La constitution d'un groupe de leadership local, issu de la population communale, composé notamment de femmes et jeunes et groupes vulnérables.
- Un programme de formation et d'accompagnement du groupe de leadership ainsi constitué ;
- L'élaboration d'une stratégie de communication locale, de sensibilisation des acteurs territoriaux et grand public.

II. Présentation de la commune de Chouachi

La commune de Chouachi est située dans le gouvernorat de Kairouan, dans une région de l'arrière-pays caractérisée par un relief vallonné, un climat semi-aride et une économie essentiellement agricole. Le territoire est structuré autour de plusieurs petites agglomérations rurales, avec une population dispersée et dépendante de l'agriculture pluviale (céréales, oliviers), de l'élevage et de quelques cultures maraîchères.

Le régime pluviométrique est irrégulier et insuffisant, ce qui rend l'agriculture particulièrement vulnérable. L'érosion des sols, les ruissellements violents en période de fortes pluies et la dégradation de la couverture végétale contribuent à la fragilité des systèmes agricoles et à l'insécurité hydrique. Les infrastructures de base sont insuffisamment développées, notamment en matière d'assainissement, d'accès à l'eau potable et de pistes rurales praticables. Les jeunes et les femmes rurales jouent un rôle important dans les systèmes productifs familiaux, mais restent à l'écart des processus décisionnels et des opportunités d'accompagnement.



III. Etat de la gouvernance climatique et des partenariats de la commune

La commune de Chouachi ne dispose pas de stratégie locale d'adaptation au changement climatique. Aucun plan climat ou programme structuré ne guide actuellement les actions de résilience. Les enjeux climatiques sont peu intégrés dans les outils de planification ou dans l'organisation des services municipaux. Les services techniques municipaux interviennent principalement sur la voirie, les travaux publics ou la collecte des déchets, sans cadre de coordination transversal.

Les partenariats sont limités aux échanges ponctuels avec la CRDA de Kairouan, principalement sur des projets de conservation des sols, de mobilisation des eaux de ruissellement ou d'entretien de pistes agricoles. Aucune relation formalisée n'est signalée avec les structures nationales ou internationales d'appui à l'action climatique. La société civile locale reste peu mobilisée sur ces thématiques, en raison notamment d'un manque d'information et de moyens.

IV. Évaluation de la maturité climatique de la commune

L'évaluation de la maturité climatique de la commune de Chouachi révèle une forte vulnérabilité aux aléas climatiques, en particulier la sécheresse et l'érosion des sols, dans un contexte institutionnel et social peu préparé. L'absence d'une gouvernance climatique structurée, de mécanismes de coordination et d'outils techniques entrave la capacité de réponse locale.

A. VULNÉRABILITÉ ET EXPOSITION AUX ALÉAS CLIMATIQUES **SCORE : 3** → **Élevé**

La commune est exposée à une sécheresse structurelle, à la baisse de productivité agricole, à l'érosion accrue des terres cultivables et à des épisodes de ruissellement soudain. L'agriculture, principal moyen de subsistance, est directement menacée par ces perturbations, amplifiées par la pauvreté des sols et l'épuisement progressif des ressources hydriques.

B. CAPACITÉS LOCALES D'ADAPTATION **SCORE : 1** → **Faible**

Les capacités techniques et humaines sont très limitées. Aucun personnel n'est spécifiquement formé aux enjeux climatiques. Les projets mis en œuvre ne font pas l'objet d'un suivi municipal structuré, et la planification territoriale n'intègre pas les scénarios d'évolution climatique. Les moyens budgétaires sont également insuffisants pour mener des actions autonomes.

C. GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET INTÉGRATION CLIMATIQUE **SCORE : 1** → **Faible**

La gouvernance environnementale est absente du fonctionnement municipal. Aucun plan local, comité ou cellule dédiée n'est en place. Les services travaillent de manière cloisonnée, et les enjeux climatiques ne sont pas pris en compte dans les décisions ou priorités locales.

D. PARTENARIATS ET COORDINATION MULTI-ACTEURS **SCORE : 1** → **Faible**

Les seuls partenariats actifs concernent les services agricoles régionaux pour des actions ponctuelles. Aucune dynamique multi-acteurs, concertation ou plateforme de dialogue n'existe. La commune ne bénéficie pas de réseau de coopération intercommunale ou régionale sur les questions climatiques.

E. GENRE, INCLUSION SOCIALE ET ÉQUITÉ **SCORE : 0** → **Très faible**

Les femmes et les jeunes, bien qu'acteurs importants du territoire, ne sont pas intégrés dans les projets de développement ou dans les démarches participatives. Aucun dispositif de ciblage social ou de prise en compte des vulnérabilités différenciées n'a été identifié. Les questions d'égalité et d'inclusion sont absentes des priorités déclarées.

F. OUTILS ET INSTRUMENTS DISPONIBLES **SCORE : 0** → **Très faible**

La commune ne dispose d'aucun outil d'évaluation de la vulnérabilité, de système de suivi des aléas, de base de données locale ni d'indicateurs de suivi climatique. Aucun SIG ou carte des zones sensibles n'est disponible.

G. SYNTHÈSE DES SCORES – CHOUACHI

Dimension évaluée	Score (sur 3)
Vulnérabilité et exposition aux aléas	3
Capacités locales d'adaptation	1
Gouvernance institutionnelle et intégration climatique	1
Partenariats et coordination multi-acteurs	1
Genre, inclusion sociale et équité	0
Outils et instruments disponibles	0
Indice de Risque (IR)	3
Indice de Capacité d'Adaptation (ICA)	0,6
Indice de Maturité Climatique (%)	16,67 %

Tableau 2 : Maturité climatique - Chouachi

Avec un indice de maturité climatique de 16,67 %, Chouachi se trouve dans une situation de forte vulnérabilité, aggravée par une très faible capacité de réponse institutionnelle, sociale et technique.

V. Enjeux spécifiques de genre et inclusion face aux changements climatiques

La commune ne dispose d'aucune approche sensible au genre ou à l'inclusion sociale. Les femmes rurales assument pourtant des responsabilités cruciales dans l'agriculture, la gestion de l'eau et le bien-être familial, mais demeurent peu visibles dans les dispositifs de gouvernance communale. Les jeunes sont confrontés au chômage et à l'absence de perspectives locales, ce qui favorise leur migration. Aucun dispositif institutionnel ou associatif ne permet actuellement d'intégrer ces groupes dans une logique de résilience ou de développement inclusif.

Adéquation entre les besoins en capacités identifiés et les vulnérabilités issues de la chaîne CRVA (Climate Risk and Vulnerability Assessment / Chaines d'impacts et vulnérabilités climatiques)

La chaîne CRVA met en évidence une exposition forte aux aléas climatiques agricoles et hydriques : sécheresse, érosion, ruissellement et pression sur les terres cultivables. Les besoins exprimés en renforcement des capacités (gestion des ressources, formation technique, appui à la planification) correspondent globalement à ces vulnérabilités. Toutefois, des écarts notables persistent :

- Les impacts sociaux différenciés ne sont pas intégrés aux priorités ;
- L'absence de dispositif de coordination empêche la structuration d'une réponse territoriale ;
- Les outils et indicateurs permettant d'objectiver les risques et de suivre les évolutions sont inexistants.

L'analyse croisée met donc en lumière une lecture partielle des vulnérabilités structurelles, centrée sur les impacts physiques, avec une faible prise en compte des facteurs sociaux, institutionnels et territoriaux.

Vulnérabilités par Zone Territoriale

Analyse spatiale des risques climatiques selon les caractéristiques de chaque zone de la commune vallonnéeuse



VI. Cartographie des acteurs institutionnels de la commune

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques vise à rendre lisible l'écosystème de gouvernance climatique de la commune de Chouachi. Elle permet d'identifier les parties prenantes mobilisées, de préciser leurs niveaux d'intervention (local, régional, national) et d'apprécier la nature et le degré de leur implication dans l'action climatique locale.

Cette analyse repose principalement sur les réponses au questionnaire renseigné par la commune, complétées par les contributions des partenaires institutionnels recueillies lors des ateliers de type Sensemaking. Les acteurs sont présentés par grandes catégories, afin de faciliter la compréhension des dynamiques de coordination, d'identifier les complémentarités existantes, ainsi que les marges d'amélioration.

La commune de Chouachi dispose de plusieurs services techniques impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques, notamment les services de l'Environnement, de l'Urbanisme et Planification Urbaine et des Travaux Publics et Infrastructures, qui constituent une base opérationnelle pour intégrer les enjeux climatiques dans la gestion urbaine et l'aménagement. Des services complémentaires, tels que les Espaces Verts et de la Biodiversité, l'Éclairage Public et Énergie, la Police Environnementale, ainsi que la Sous-direction de la Propreté, contribuent également aux actions de gestion environnementale et d'amélioration du cadre de vie.

Toutefois, comme l'ensemble des communes du projet, aucune cellule climat dédiée n'est mentionnée, ce qui limite la coordination transversale et la planification stratégique à long terme de l'action climatique locale.

Catégorie institutionnelle	Acteurs identifiés
Départements Municipaux Impliqués	Service d'Environnement, Service des Travaux Publics et Infrastructures, Service de l'Urbanisme et Planification Urbaine, Service des Espaces Verts et de la Biodiversité, Service de l'Éclairage Public et Énergie, Police Environnementale, Sous-direction de la Propreté
Services du Gouvernorat	Sous-direction de l'Environnement
Directions Régionales Sectorielles	Direction Régionale de l'Environnement, Direction Régionale de l'Agriculture (CRDA), Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire
Structures Ministérielles	Ministère de l'Équipement et de l'Habitat (DGAT, AFH), Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (DGF, CRDA, OTD)
Agences Déconcentrées Actives	Agence Nationale de Gestion des Déchets ANGED, Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie ANME
Institutions de Recherche et Universités	Non

Tableau 3 : Acteurs de la gouvernance climatique locale à Chouachi

Analyse de la cartographie des acteurs

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques met en évidence un profil de gouvernance faiblement connecté pour la commune de Chouachi, qui apparaît parmi les communes les plus isolées institutionnellement, avec un nombre restreint de liens et une faible diversification des partenaires.

Au niveau communal, l'implication de plusieurs services techniques traduit une capacité opérationnelle relativement diversifiée pour répondre aux enjeux climatiques à travers la gestion de l'environnement, de l'urbanisme, des infrastructures et de l'énergie. Toutefois, l'absence d'un dispositif transversal dédié au climat limite encore la coordination interservices et la structuration d'une vision stratégique de long terme.

Les relations avec les services du gouvernorat sont limitées, la commune déclarant une collaboration uniquement avec la Sous-direction de l'Environnement, ce qui traduit une coordination verticale partielle et peu diversifiée à l'échelle du gouvernorat.

À l'échelle régionale, la commune mobilise trois directions régionales : la Direction Régionale de l'Environnement, la Direction Régionale de l'Agriculture (CRDA), ainsi que la Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire, traduisant une dynamique de coopération technique régionale existante mais concentrée sur un nombre limité d'acteurs.

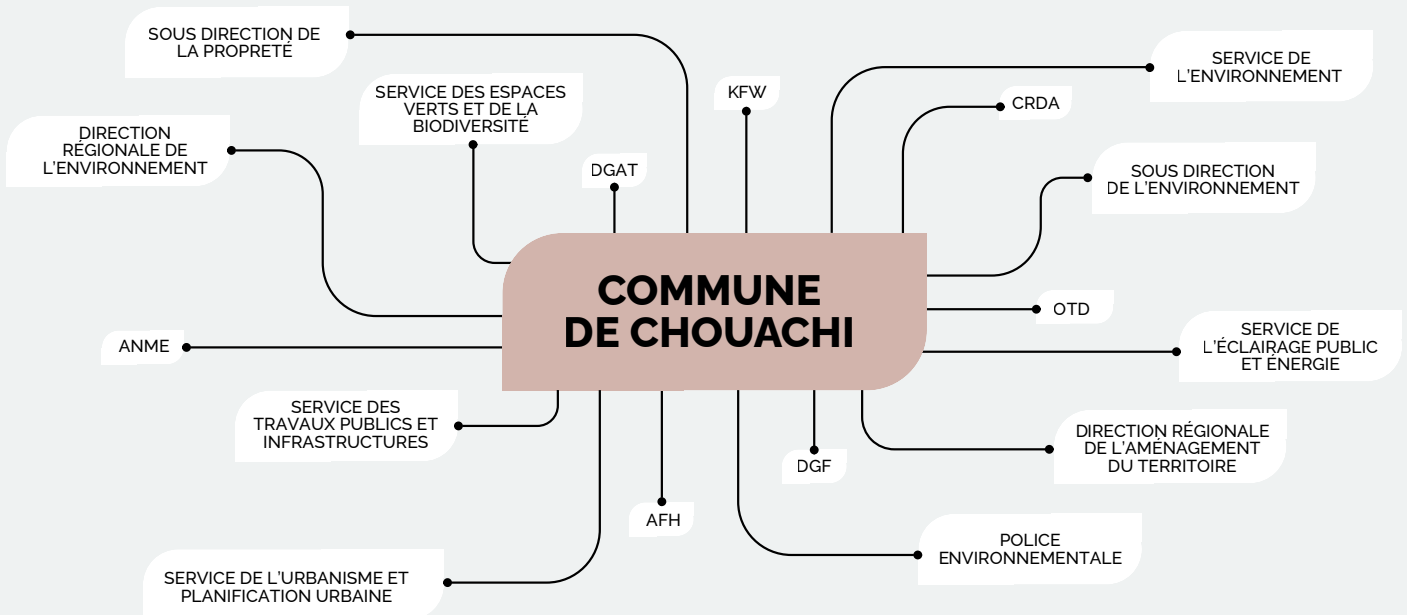
À l'échelle nationale, la commune mentionne une collaboration avec deux structures ministérielles : le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat (DGAT, AFH) et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (DGF, CRDA, OTD).

La commune mobilise également deux agences nationales, l'ANGed et l'ANME, ce qui constitue un levier d'appui opérationnel pour des enjeux techniques tels que les déchets et l'énergie.

Enfin, aucun partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche n'est déclaré par la commune de Chouachi, ce qui représente une marge d'amélioration importante pour le renforcement des compétences locales et l'appui scientifique à l'action climatique.

Dans l'ensemble, la commune de Chouachi présente une organisation interne mobilisant plusieurs services communaux pertinents et des liens techniques existants au niveau régional, mais demeure marquée par une connectivité institutionnelle limitée et une faible diversification de ses partenariats. Le principal enjeu réside désormais dans la consolidation et la formalisation des relations multi-niveaux afin de renforcer la cohérence, l'efficacité et la pérennité de l'action climatique locale.

Environnement institutionnel - Commune de CHOUACHI



VII. Cartographie des OSC locales

La cartographie des organisations de la société civile (OSC) permet d'analyser le rôle des acteurs associatifs locaux dans la réponse aux enjeux climatiques et dans le renforcement de la résilience territoriale. Elle vise à apprécier le niveau de structuration du tissu associatif, la nature des actions menées, les capacités organisationnelles et techniques disponibles, ainsi que les dynamiques de coopération avec les acteurs institutionnels. Cette analyse s'appuie sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre du projet ACICT, fondé sur l'exploitation de bases de données existantes, les réponses des associations à un formulaire structuré et une revue documentaire approfondie

Profil général de la société civile à Chouachi

Les associations de Chouachi, bien qu'encore émergentes, développent des initiatives autour de l'agroécologie, de la gestion participative des ressources naturelles et de la reforestation. Ces actions, souvent portées par des jeunes et des femmes engagées, contribuent au renforcement des capacités d'adaptation des exploitants agricoles vulnérables et à la limitation de la dégradation des sols. Toutefois, l'analyse met en évidence que la fragmentation du tissu associatif, la faiblesse des partenariats avec les institutions publiques, ainsi qu'une inclusion partielle dans la gouvernance locale, freinent la montée en puissance de ces efforts et limitent l'impact sur les populations marginalisées. Malgré ces défis, ces initiatives constituent un socle prometteur pour renforcer la résilience communautaire face aux effets du changement climatique.

Sur le plan territorial, Chouachi est située dans une zone de transition climatique et subit les effets conjoints de la dégradation des sols, de la baisse des ressources en eau et de la perte de biodiversité. Les épisodes de sécheresse prolongée fragilisent les systèmes agricoles traditionnels, tandis que la pression démographique accroît la demande en ressources naturelles.

Typologie des OSC et domaines d'intervention

Les OSC de Chouachi s'inscrivent principalement dans des dynamiques orientées vers :

- L'agroécologie,
- La gestion participative des ressources naturelles,
- La reforestation.

Capacités et dynamiques partenariales

Les capacités des OSC à Chouachi restent limitées, notamment en raison de la fragmentation du tissu associatif et de la faiblesse des partenariats avec les institutions publiques, ce qui freine la consolidation et la mise à l'échelle des initiatives existantes.

L'inclusion partielle des populations marginalisées dans les mécanismes de gouvernance locale réduit l'impact des actions associatives et limite leur contribution à une adaptation climatique inclusive et durable.

VIII. Inventaire des outils de planification

L'analyse des instruments et outils de planification mobilisés par la commune de Chouachi met en évidence une base de planification encore limitée, traduisant une prise en compte progressive et peu structurée des enjeux climatiques à l'échelle locale. Les outils identifiés relèvent principalement de la planification spatiale, en cohérence avec les vulnérabilités climatiques dominantes du territoire communal, notamment l'augmentation des températures, la baisse des précipitations, la dégradation de l'agriculture pluviale, le rabattement et la salinisation de la nappe, ainsi que la perte de biodiversité en milieu forestier et steppique.

Le Plan d'Aménagement Urbain (PAU) constitue, à ce stade, le principal outil de planification identifié pour la commune. La commune de Chouachi a entamé l'élaboration de son PAU, ce qui représente une étape importante pour organiser l'occupation du sol, encadrer l'urbanisation et, à terme, mieux intégrer les contraintes environnementales et climatiques dans l'aménagement du territoire. Toutefois, l'état encore préliminaire de ce processus limite pour l'instant la capacité de cet outil à jouer un rôle structurant en matière d'adaptation aux changements climatiques.

La commune de Chouachi ne dispose pas, à ce stade, d'outils de planification locale plus complets tels qu'un Plan de Développement Local (PDL), un Agenda 21, un Plan climat local ou un Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD). Cette situation limite la possibilité de structurer une démarche intégrée d'adaptation climatique reposant sur une programmation d'actions explicites, des mécanismes de financement dédiés et des dispositifs de suivi-évaluation.

Par ailleurs, la commune ne dispose pas encore d'outils techniques et numériques d'aide à la décision, tels que des systèmes d'information géographique (SIG) appliqués aux risques climatiques, des cartographies détaillées des vulnérabilités, des plateformes d'information citoyenne, ou des mécanismes structurés de suivi-évaluation des actions communales. Ces lacunes limitent la capacité de la commune à anticiper les impacts climatiques, à prioriser les interventions et à piloter les actions dans une logique de résilience à moyen et long terme.

Dans l'ensemble, les instruments et outils de planification existants à Chouachi, centrés essentiellement sur l'élaboration du PAU, constituent une base de départ mais demeurent insuffisants pour soutenir une stratégie d'adaptation climatique pleinement structurée et pérenne. Le faible niveau d'intégration, d'articulation et d'opérationnalisation des outils justifie ainsi l'attribution d'un niveau de maturité modéré à faible pour cette dimension.

Impacts du changement climatique signalés au niveau de la commune	Outils de planification économique et spatiale	Outils de planification environnementale et CC
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation remarquable des températures dans une zone à climat aride continental • Baisse des précipitations et dégradation de l'agriculture pluviale • Rabattement de la nappe d'eau et sa salinisation à cause de la multiplication des forages illicites pour faire face aux effets du CC. • Perte de biodiversité en milieu forestier et steppique liée à une sécheresse récurrente. 	<ul style="list-style-type: none"> • PAU initié 	

Tableau 4 : Synthèse des outils de planification à la commune de Chouachi

IX. Besoins en renforcement des capacités climatiques

Les besoins identifiés par la commune sont nombreux : formation des agents municipaux sur les enjeux climatiques en milieu rural, renforcement des capacités en planification territoriale, intégration du climat dans les projets de développement agricole et de voirie, et accompagnement à la gestion de projet et à la mobilisation des financements. La commune exprime également un besoin en sensibilisation des habitants, en particulier dans les zones rurales éloignées.

X. Besoins en outils et instruments d'action climatique

Les besoins prioritaires en outils comprennent :

- Des grilles de diagnostic participatif pour identifier les vulnérabilités locales ;
- Des outils cartographiques simples pour repérer les zones érosives, les terrains agricoles à risque et les axes de ruissellement ;
- Des indicateurs de suivi des effets climatiques sur les cultures, les ressources en eau et les infrastructures ;
- Des supports de sensibilisation pour mobiliser les acteurs locaux et intégrer le changement climatique dans les pratiques communautaires.

XI. Recommandations stratégiques pour l'adaptation climatique

1- SÉCURISATION DES RESSOURCES EN EAU ET RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ À LA SÉCHERESSE

Compte tenu de la sécheresse structurelle, de l'irrégularité des précipitations et de la dépendance quasi exclusive à l'agriculture pluviale, il est recommandé de :

- Renforcer la mobilisation et la rétention des eaux de ruissellement, à travers des ouvrages de petite hydraulique (banquettes, seuils, bassins collinaires) et la réhabilitation des pratiques traditionnelles de collecte de l'eau.
- Encourager des pratiques agricoles adaptées au stress hydrique, en coordination avec la CRDA, notamment l'agroécologie, la diversification culturale et la réduction de la pression sur les nappes.
- Déployer des actions de sensibilisation ciblées auprès des agriculteurs et des ménages ruraux sur l'économie d'eau et la protection des ressources hydriques.

2- LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS ET GESTION DU RUISSELLEMENT

Au regard de l'érosion accrue des terres agricoles, de la dégradation de la couverture végétale et des ruissellements violents lors des épisodes pluvieux, il est recommandé de :

- Prioriser les actions de conservation des eaux et des sols (CES) dans les zones agricoles vulnérables, en lien avec les services techniques régionaux.
- Renforcer la restauration du couvert végétal (reboisement, agroforesterie, protection des parcours) afin de limiter la perte de sols et améliorer la résilience des écosystèmes ruraux.

- Intégrer la gestion du ruissellement et de l'érosion dans l'élaboration du PAU, afin d'orienter l'aménagement et les infrastructures rurales vers des solutions adaptées au contexte climatique.

3- STRUCTURATION MINIMALE DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE LOCALE

Compte tenu de l'absence totale de gouvernance climatique et du cloisonnement des services municipaux, il est recommandé de :

- Mettre en place une cellule climat communale, même à effectif réduit, chargée de coordonner les actions liées à l'eau, à l'agriculture, à l'aménagement et à la gestion environnementale.
- Intégrer progressivement les enjeux climatiques dans les décisions municipales, notamment dans la planification territoriale, les projets de voirie et les actions de développement rural.
- Renforcer la coordination avec les services régionaux, en particulier la CRDA et la Direction Régionale de l'Environnement, afin de structurer une réponse territoriale plus cohérent

4- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES ET MISE EN PLACE D'OUTILS SIMPLES

Étant donné le très faible niveau de capacités techniques et l'absence totale d'outils climatiques, il est recommandé de :

- Former les agents municipaux aux bases de l'adaptation climatique en milieu rural (gestion de l'eau, érosion, agriculture résiliente, planification).
- Développer des outils simples et adaptés, tels que des diagnostics participatifs de vulnérabilité, des cartes locales des zones érosives et des axes de ruissellement, ainsi que des indicateurs de suivi des impacts climatiques.
- Mettre en place un dispositif élémentaire de suivi des actions, permettant à la commune de passer d'interventions ponctuelles à une gestion progressive et structurée de l'adaptation.

5- INTÉGRATION DU GENRE, DES JEUNES ET DES DYNAMIQUES COMMUNAUTAIRES

Face à l'exclusion quasi totale des femmes et des jeunes des processus décisionnels, malgré leur rôle central dans les systèmes productifs et communautaires, il est recommandé de :

- Initier des mécanismes participatifs de base associant femmes et jeunes aux réflexions sur l'eau, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles.
- S'appuyer sur les initiatives associatives émergentes (agroécologie, reforestation, gestion participative) comme leviers de résilience communautaire et d'inclusion sociale.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux à intégrer les dimensions sociales et d'équité dans les actions climatiques, afin de réduire les vulnérabilités différenciées.

XII. Création d'une Cellule climat communale

La création d'une cellule climat au sein des communes s'inscrit dans une logique de renforcement de la gouvernance climatique locale et d'intégration des enjeux climatiques dans la planification et la gestion communales. Ce dispositif vise à structurer, de manière permanente, la coordination entre les services municipaux, les administrations régionales et locales concernées, les organisations professionnelles ainsi que la société civile. Il permet d'appuyer l'élaboration du diagnostic climatique local, la préparation d'un plan d'action climat, l'accompagnement des projets d'atténuation et d'adaptation, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources techniques et financières, ainsi que la sensibilisation de la population, notamment des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, tout en veillant à intégrer l'approche genre et à assurer l'implication des femmes et des jeunes dans le travail de la cellule, ainsi que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ses activités.

La cellule se réunit régulièrement, au moins une fois tous les six mois, pour l'adoption d'un plan d'action annuel et la production de rapports périodiques. Elle peut également constituer des groupes de travail thématiques selon les priorités locales et mobiliser des expertises spécialisées lorsque nécessaire.

XIII. Programme de formation des communes et priorisation des activités

Le renforcement des capacités constitue un levier central de l'action climatique locale. Les travaux réalisés dans le cadre du projet ACICT ont permis d'identifier un ensemble de besoins en matière de formation et d'appui, en lien avec les résultats du diagnostic de maturité climatique, les questionnaires renseignés par les communes partenaires et les exercices de priorisation menés lors des ateliers participatifs.

L'approche retenue repose sur un renforcement progressif des compétences des collectivités locales en matière de gouvernance climatique, tenant compte des niveaux de maturité constatés et des lacunes identifiées. L'analyse met en évidence des besoins de formation transversaux, communs à l'ensemble des communes partenaires, avec des niveaux de maîtrise variables selon les thématiques.

Le programme de formation est structuré autour de six volets principaux. Le premier concerne la gouvernance climatique locale et la coordination multi-acteurs. Il porte sur le renforcement des capacités institutionnelles des communes en matière d'organisation interne, de clarification des rôles, de coordination interservices et d'appropriation des cadres nationaux et internationaux de l'action climatique.

Le second volet concerne la planification territoriale et la gestion des risques climatiques. Il cible l'intégration du changement climatique dans les outils de planification locale, le développement de diagnostics territoriaux sensibles au climat et à l'inclusion, ainsi que l'amélioration des capacités d'anticipation et de gestion des aléas climatiques.

Un troisième volet porte sur la gestion financière et la mobilisation des financements climatiques. Le diagnostic met en évidence un faible niveau de maîtrise des mécanismes de financement, justifiant des actions de formation axées sur la budgétisation climatique, le montage de projets bancables et l'accès aux financements nationaux et internationaux.

Le programme inclut également un volet relatif aux services publics climato-résilients, visant à renforcer la capacité des communes à diagnostiquer la vulnérabilité des infrastructures et à intégrer des solutions techniques adaptées dans des domaines clés tels que l'eau, les déchets, l'énergie, la voirie et les espaces verts.

Les actions de formation intègrent par ailleurs un volet dédié à la sensibilisation, à la communication et à la participation citoyenne, afin de renforcer l'implication des acteurs locaux, des organisations de la société civile et des groupes vulnérables dans l'action climatique locale.

Enfin, un dernier volet est consacré au suivi-évaluation et à l'innovation territoriale. Il vise à doter les communes d'outils et de méthodes permettant de suivre la mise en œuvre des actions climatiques, d'en mesurer les impacts et de capitaliser les expériences menées.

La priorisation des activités de formation repose sur une approche progressive, tenant compte des niveaux de maturité identifiés et de la nécessité de consolider en priorité les fondements institutionnels et de planification.

Dans l'ensemble, ce programme de formation vise à accompagner une montée en compétences progressive des collectivités, en cohérence avec les niveaux de maturité constatés et les priorités identifiées en matière de gouvernance climatique.

Volet	Module
Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs	<ul style="list-style-type: none"> 1- Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux 2- Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale
Planification territoriale & gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> 1- Introduction à la planification territoriale résiliente 2- Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités 3- Intégration des risques climatiques dans les documents de planification 4- Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion de crise à l'échelle locale 5- Simulation et scénarisation de la résilience territoriale face aux événements extrêmes 6- Genre, inclusion sociale et adaptation climatique 7- Communication et sensibilisation pour la culture du risque
Gestion financière & mobilisation des financements	<ul style="list-style-type: none"> 1- Mobilisation des financements nationaux et internationaux 2- Gestion budgétaire sensible au climat 3- Partenariats public-privé et financements innovants 4- Suivi, redevabilité et performance financière
Services publics climato-résilients (eau, déchets, voirie, énergie, espaces verts)	<ul style="list-style-type: none"> 1- Diagnostic technique et spatial des vulnérabilités des services publics 2- Normes climato-résilientes pour les services publics 3- Planification, suivi et reporting de la résilience des services publics
Sensibilisation et services à la population	<ul style="list-style-type: none"> 1- Communication et sensibilisation grand public aux risques climatiques 2- Adaptation et amélioration des services de proximité en contexte climatique 3- Participation citoyenne et co-construction des services
Suivi-évaluation et innovation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> 1- Initiation aux indicateurs climat et inclusion 2- Tableaux de bord de suivi-évaluation 3- Capitalisation et innovation locale

Tableau 5 : Plan de formation des acteurs institutionnels locaux

Après la tenue des focus groups, la priorisation des modules de formation a déjà été établie en fonction des besoins spécifiques des communes. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié lors des focus groups. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les acteurs locaux.

Thématique	Module	Contenu	V. horaire
Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs	Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux	Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique	2j (12 heures)
		Panorama des référentiels nationaux : Stratégie nationale climat, Plan national d'adaptation, CDN, loi 2018-29 sur les collectivités locales et textes complémentaires	
		Obligations et opportunités pour les communes : financement, partenariats, reporting et intégration dans les plans de développement	
		Méthodologie d'application locale : analyse des écarts, mise en cohérence avec le Plan de Développement Communal, priorisation des actions	
		Cas pratiques appliqués sur des exemples de communes	
	Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale	Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales	3j (18 heures)
		Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales	
		Conception d'un dispositif de coordination : structures, rôles, responsabilités, outils de suivi et de redevabilité	
		Techniques d'animation et de facilitation : outils participatifs, gestion des conflits, inclusion des groupes vulnérables	
		Mobilisation et partenariats : stratégies de plaidoyer, communication efficace, négociation avec acteurs économiques, RSE et PPP	
		Ateliers pratiques : simulation de la mise en place d'une instance de concertation locale et étude de cas de mobilisation multi-acteurs pour un projet communal de résilience climatique	
	Introduction à la planification territoriale résiliente	Bases conceptuelles de la résilience territoriale	2j (12 heures)
		Urbanisme climatique	
		Outils de planification locale appliqués à la résilience	
	Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités	Introduction aux SIG et à la cartographie des risques climatiques	3j (18 heures)
		Utilisation des indicateurs spatialisés pour mesurer les vulnérabilités	
Méthodologies d'analyse des vulnérabilités territoriales			
Exercices pratiques de production de cartes de risques			

Tableau 6 : Planning de formation des acteurs locaux 2025

MODULE 1: GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET COORDINATION MULTI-ACTEURS

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation	Prérequis	Besoins logistiques
Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux	Comprendre et appliquer les référentiels et politiques nationales en matière de climat et de résilience, obtenir la capacité de les mobiliser de façon opérationnelle pour renforcer la gouvernance locale, et améliorer la planification communale et contribuer activement à la cohérence entre engagements nationaux et actions locales	2 jours	Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique	Évaluation par cas pratiques et exercices, évaluation pré et post formation	Connaissances générales en gestion communale et planification territoriale. Familiarité avec les bases de la gouvernance locale (Code des collectivités locales)	Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard, connexion internet), supports de formation imprimés, documentation nationale de référence, matériel pour travaux de groupe (post-it, panneaux, marqueurs)
Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale	Concevoir et animer des dispositifs de coordination multi-acteurs à l'échelle locale et mobiliser efficacement les acteurs institutionnels, économiques et sociaux autour de projets communaux sensibles au climat	3 jours	Exposés participatifs, ateliers pratiques, études de cas contextualisées, jeux de rôle (négociation, concertation), restitution en plénière	Validation par exercices pratiques, évaluation pré et post formation	Connaissances de base en planification communale et sensibilisation aux enjeux climatiques	Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques

MODULE 2: PLANIFICATION TERRITORIALE & GESTION DES RISQUES

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation	Prérequis	Besoins logistiques
Introduction à la planification territoriale résiliente	Analyser les vulnérabilités territoriales à travers l'utilisation des SIG et d'outils de diagnostic spatial ; intégrer les aléas climatiques dans les documents de planification (PAU, PDC, schémas d'aménagement) ; concevoir des projets d'urbanisme prenant en compte les zones tampons naturelles et appliquer les principes d'urbanisme résilient ; évaluer la durabilité et la résilience des choix d'aménagement selon différents scénarios climatiques	2 jours	Exposés interactifs, études de cas, échanges guidés avec mise en pratique	Évaluation des compétences techniques par exercices, évaluation pré et post formation	Connaissances générales en gestion municipale	Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques
Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités	Mobiliser les outils SIG pour cartographier les risques climatiques, interpréter des données spatiales complexes et intégrer ces résultats dans les documents de planification. Ils auront également acquis la capacité d'identifier les zones les plus exposées et de prioriser les actions d'adaptation	3 jours	Travaux pratiques SIG, études de cas communales et restitution des résultats	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'évaluation avant/après Évaluation de propositions simulées Fiche de satisfaction 	Connaissances de base en informatique et urbanisme	Salle équipée, ordinateurs avec logiciels SIG, connexion internet, supports imprimés

XIV. Programme de formation des OSC locales

Le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue un axe structurant de l'action climatique inclusive portée par le projet ACICT. Le programme de formation dédié aux OSC a été conçu afin de répondre aux besoins identifiés auprès des associations locales, en particulier celles œuvrant auprès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, dans un contexte marqué par l'intensification des impacts des changements climatiques.

Ce programme s'inscrit dans une approche globale visant à améliorer la compréhension des enjeux climatiques, à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des associations, et à favoriser leur implication effective dans l'action climatique locale. Il repose sur une analyse préalable des besoins, réalisée à partir de données d'enquête et d'échanges avec les acteurs associatifs, et prend en compte les contraintes spécifiques auxquelles font face les OSC en matière de ressources, de structuration et de pérennité des actions.

1- OBJECTIFS ET ORIENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Le programme de formation des OSC vise principalement à renforcer les compétences des associations dans plusieurs domaines clés, notamment la compréhension des concepts liés à l'adaptation aux changements climatiques et au développement durable, le montage et la gestion de projets associatifs climato-sensibles, la mobilisation de financements, ainsi que la gestion administrative et financière. Une attention particulière est accordée à l'intégration de l'approche genre et inclusion dans l'ensemble des modules, afin de renforcer la participation et le leadership des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans l'action climatique locale.

2- STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme est structuré autour de cinq modules thématiques complémentaires, couvrant l'ensemble du cycle d'intervention associative. Ces modules portent respectivement sur

- L'adaptation aux changements climatiques et le développement durable ;
- Le montage et la gestion de projets associatifs à dimension climatique ;
- L'intégration du genre et de l'inclusion dans l'action associative climatique ;
- La mobilisation de fonds et le développement de partenariats ;
- La gestion administrative et financière des associations.

Cette structuration permet d'aborder de manière progressive et cohérente les différentes compétences nécessaires au renforcement de l'action associative climatique, en articulant les dimensions conceptuelles, organisationnelles et opérationnelles.

3- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Le programme adopte une approche méthodologique participative et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas, exercices pratiques et échanges d'expériences. Cette approche vise à favoriser l'appropriation des connaissances et leur mise en application concrète dans les pratiques associatives. Les recommandations méthodologiques mettent en avant l'importance d'un environnement de formation inclusif, sensible aux dynamiques de genre et adapté aux réalités socio-culturelles des participants.

Par ailleurs, le programme intègre des orientations spécifiques visant à assurer la pérennité des acquis, notamment à travers l'élaboration de plans d'action associatifs, la mise en réseau des participants et le développement de mécanismes d'apprentissage entre pairs.

4- SUIVI, ÉVALUATION ET CAPITALISATION

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des OSC. Celui-ci vise à mesurer non seulement l'acquisition des connaissances à court terme, mais également l'application effective des compétences acquises, la qualité des projets développés et la durabilité des

actions menées par les associations. Les indicateurs retenus portent sur les résultats, les impacts et la durabilité, et mobilisent des outils variés tels que des enquêtes, des entretiens, des analyses documentaires et des observations de terrain.

Dans l'ensemble, le programme de formation des OSC constitue un levier structurant pour renforcer le rôle des organisations de la société civile dans l'action climatique locale. En combinant renforcement des capacités techniques, intégration du genre et de l'inclusion, et dispositifs de suivi et de capitalisation, il contribue à améliorer la qualité, la pertinence et la durabilité des initiatives portées par les associations, tout en favorisant leur articulation avec les dynamiques de gouvernance climatique locale.

Module	Intitulé	Objectifs spécifiques	Thématiques principales	Durée	Modalités	Évaluation
Module 1	Adaptation aux changements climatiques et développement durable	Comprendre les changements climatiques et leurs impacts locaux ; identifier les stratégies d'adaptation ; s'approprier les principes du développement durable ; connaître le cadre national et international	Changements climatiques ; impacts locaux ; stratégies d'adaptation et résilience ; solutions fondées sur la nature ; développement durable ; cadre national et international	3 jours	Ateliers participatifs en présentiel, échanges d'expériences, exercices pratiques	Quiz de fin de module ; discussion de groupe ; plan d'action individuel
Module 2	Montage et gestion de projets associatifs sur la thématique climatique	Maîtriser le cycle de vie d'un projet ; renforcer la planification stratégique ; élaborer une proposition de projet ; intégrer la dimension climatique ; utiliser des outils de suivi-évaluation	Planification stratégique ; cycle de projet ; cadre logique ; intégration climatique ; suivi-évaluation	3 jours	Ateliers pratiques, travaux de groupe, études de cas	Exercice de rédaction d'une proposition ; auto-évaluation
Module 3	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Comprendre les concepts de genre et inclusion ; analyser les vulnérabilités ; intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets ; renforcer la participation des groupes vulnérables	Genre et inclusion ; inégalités et vulnérabilités ; participation significative ; leadership inclusif	3 jours	Ateliers participatifs, études de cas, jeux de rôle	Audit genre d'un projet ; plan d'action inclusif
Module 4	Mobilisation de fonds et partenariats	Identifier les sources de financement ; rédiger des demandes de financement ; développer des compétences de communication et plaidoyer ; créer des partenariats	Sources de financement ; fundraising ; communication ; plaidoyer ; partenariats	1,5 jour	Ateliers pratiques, simulations, exercices	Pitch de projet ; simulation de négociation ; plan d'action fundraising
Module 5	Gestion administrative et financière	Comprendre la bonne gouvernance ; maîtriser la gestion budgétaire et comptable ; rédiger des rapports financiers et narratifs	Gouvernance associative ; gestion budgétaire ; comptabilité simplifiée ; rapports	1,5 jour	Ateliers pratiques, études de cas	Élaboration d'un budget ; analyse critique d'un rapport

Tableau 7 : Programme de formation des OSC locales

Une priorisation des modules de formation a été établie en fonction des besoins spécifiques des OSC. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les OSC.

Thématique	Module	Contenu	V. horaire
Fondamentaux et vision globale	Adaptation aux changements climatiques et développement durable	Compréhension des changements climatiques et de leurs impacts locaux	3j (18 heures)
		Stratégies d'adaptation et de résilience communautaire	
		Principes du développement durable et de l'écoresponsabilité	
		Cadre national et international relatif aux changements climatiques	
Compétences en gestion et en leadership	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Planification stratégique	3j (18 heures)
		Cycle de vie d'un projet associatif	
		Élaboration d'une proposition de projet	
		Intégration de la thématique climatique	
	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Outils de suivi et d'évaluation des projets et activités	3j (18 heures)
		Compréhension des concepts de genre et d'inclusion	
		Analyse des inégalités de genre et des vulnérabilités face aux changements climatiques	
		Intégration de l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités	
		Participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables	

Tableau 8 : Planning de formation des OSC locales 2025

MODULE 1: ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Volume horaire	18 heures (3 jours)
Objectifs	Comprendre les concepts fondamentaux des changements climatiques et leurs impacts. Identifier les stratégies d'adaptation et de résilience. S'approprier les principes du développement durable et connaître le cadre national et international.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : Comprendre les enjeux climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Introduction aux changements climatiques (causes, effets, projections). Discussion interactive sur les perceptions et expériences locales. • Après-midi : Impacts spécifiques des changements climatiques sur les communautés vulnérables (femmes, jeunes, agriculteurs, etc.). Exercice de cartographie des vulnérabilités. <p>Jour 2 : Stratégies et cadres d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Présentation des stratégies d'adaptation et de résilience. Présentation et exploration des solutions fondées sur la nature (SFN) à travers des exemples concrets. • Après-midi : Cadre national et international (politiques, accords, opportunités de financement). <p>Jour 3 : Mise en pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Les principes du développement durable et de l'écoresponsabilité. Rôle des associations et des citoyens dans l'adaptation. • Après-midi : Bilan et discussion interactive sur la mise en œuvre des stratégies d'adaptation à petite échelle. <p>Jour 4 : Mise en pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Consolidation des mesures d'adaptation et priorisation. Transformation de la mesure classée prioritaire en projet d'adaptation. • Après-midi : Restitution / échanges avec la salle / Consolidation.
Matériel pédagogique	Fiches thématiques (1.1 à 1.4) sur les causes et impacts du climat, les stratégies d'adaptation, le développement durable et le cadre national/international.

Outils de formation pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice 1.1: Cartographie des impacts climatiques locaux : Les participants identifient les impacts des changements climatiques dans leur communauté et les ressources affectées. - Atelier 1.2: Brainstorming de solutions d'adaptation : En groupes, les participants proposent des solutions concrètes d'adaptation pour les problèmes identifiés, incluant des solutions fondées sur la nature (SFN). - Quiz 1.3: Vrai/Faux sur le climat : Évaluation des connaissances acquises sur les concepts clés.
Formulaire d'évaluation	Quiz de fin de module, discussion de groupe et plan d'action individuel. Fiche de satisfaction

MODULE 2 : MONTAGE ET GESTION DE PROJETS ASSOCIATIFS SUR LA THÉMATIQUE CLIMATIQUE

Volume horaire	18 heures (3 jours)
Objectifs	Maîtriser le cycle de vie d'un projet associatif. Comprendre la planification stratégique. Acquérir des compétences en conception et élaboration de projets. Savoir intégrer la dimension climatique de manière transversale.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : De la stratégie au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Planification stratégique pour les associations : Analyse de l'environnement (interne/externe, SWOT). Définition de la mission, de la vision et des objectifs à long terme. La planification stratégique comme boussole pour l'action. • Après-midi : Passer de la stratégie à l'action concrète. Atelier : utiliser la méthode de l'arbre à problèmes et de l'arbre à solutions pour traduire un enjeu stratégique en objectifs de projet. <p>Jour 2 : Élaboration de la proposition</p> <p>Matin : Le cycle de vie d'un projet (conception, mise en œuvre, évaluation). Élaboration d'une proposition de projet (structure, contenu, cadre logique), en s'assurant de la pertinence climatique de chaque composante.</p> <p>Après-midi : Travail en sous-groupes sur la rédaction d'un cadre logique pour un projet type, avec une attention particulière aux indicateurs de résultats liés au climat.</p> <p>Jour 3 : Pilotage et suivi-évaluation</p> <p>Matin : Outils de gestion de projet (diagramme de Gantt, outils de suivi des activités).</p> <p>Après-midi : Introduction au suivi-évaluation (indicateurs, collecte de données, analyse). Outils de suivi des activités. Bilan des défis et des bonnes pratiques de gestion de projets.</p>
Matériel pédagogique	Fiches thématiques (2.1 à 2.5) sur la planification stratégique, le cycle de vie d'un projet, l'élaboration de propositions de projet, l'intégration climatique et le suivi-évaluation.
Outils de formation pratiques	<p>Exercice 2.1: Élaboration d'une matrice de cadre logique simplifiée et d'un arbre à solutions : Les participants construisent la logique d'intervention d'un projet fictif ou réel.</p> <p>Atelier 2.2: Analyse de cas de projets : étude de projets réussis et échoués, identification des facteurs clés de succès et des leçons apprises.</p> <p>Modèle 2.3: Canevas de proposition de projet et de rapport de suivi : Un modèle structuré pour guider les associations.</p>
Formulaire d'évaluation	Exercice de rédaction d'une section de proposition de projet et auto-évaluation. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation.

MODULE 3 : GENRE ET INCLUSION DANS L'ACTION ASSOCIATIVE CLIMATIQUE

Volume horaire	6 heures (1 jours)
Objectifs	Comprendre les concepts de genre et d'inclusion. Analyser les vulnérabilités face aux changements climatiques. Intégrer l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : Comprendre les dynamiques d'inclusion Matin : Les bases de l'inclusion et de la diversité dans l'action associative. Identification des différents groupes sociaux souvent sous-représentés (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, etc.). Après-midi : Étude de cas pratiques : comment les impacts climatiques touchent différemment les communautés. Analyse des obstacles à la participation de certains groupes.</p> <p>Jour 2 : Outils pour des projets inclusifs Matin : Méthodes et outils pour intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets et activités associatives (planification, budget, suivi). Après-midi : Stratégies pour assurer la participation active et équitable des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Exercices de facilitation inclusive.</p> <p>Jour 3 : Leadership et mobilisation Matin : Développer des compétences de plaidoyer et de communication inclusives. Comment parler du climat à des publics variés. Après-midi : Bilan et échanges sur les meilleures pratiques pour encourager le leadership au sein des groupes marginalisés et s'assurer que leur voix est entendue dans les initiatives climatiques.</p>
Matériel pédagogique	Fiches thématiques (3.1 à 4.4) sur les concepts clés de genre et d'inclusion, l'analyse des inégalités, l'intégration de l'approche inclusive et la participation significative.
Outils de formation pratiques	Exercice d'audit de projet, grille d'analyse des parties prenantes et jeux de rôle sur la facilitation inclusive.
Formulaire d'évaluation	Exercice d'audit genre d'un projet, grille d'analyse et plan d'action pour une approche inclusive. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation.

XV. Création d'un Groupe de Leadership pour l'action climatique

La mise en place de groupes de leadership locaux constitue un pilier central de l'approche du projet ACICT pour renforcer l'adaptation et la résilience climatique à l'échelle territoriale. Ces groupes sont conçus comme des espaces structurés d'engagement citoyen, réunissant des femmes, des jeunes, ainsi que des personnes en situation de vulnérabilité, reconnus pour leur rôle actif ou leur potentiel d'influence au sein de leurs communautés.

La constitution de ces groupes repose sur un processus structuré de sélection, fondé sur un appel à candidatures lancé dans les communes partenaires. Les candidatures sont analysées selon des critères d'éligibilité et de sélection, notamment la résidence dans l'une des communes partenaires, l'engagement dans la vie publique locale, la motivation à s'investir dans l'action climatique, ainsi que la capacité à participer activement aux activités du programme. Une attention particulière est accordée à l'équilibre entre les sexes, à la représentation des jeunes et à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité.

Le processus de sélection se déroule en trois phases : une première étape de recevabilité et de vérification de l'éligibilité des dossiers, suivie d'une phase de tri et de présélection sur la base d'un barème de notation, puis d'une sélection finale appuyée par des entretiens (en présentiel ou à distance).

La décision finale est prise par un comité de sélection, et les participant.e.s retenu.e.s sont invité.e.s à signer un document d'engagement portant sur leur participation active aux activités du projet et leur contribution au dialogue local autour des enjeux climatiques.

À l'échelle locale, une fois constitué, le groupe de leadership est installé comme un dispositif de gouvernance inclusive et participative, avec pour mission de promouvoir la participation citoyenne, de contribuer à l'animation du dialogue autour des enjeux climatiques, de soutenir des initiatives citoyennes en matière d'adaptation et de résilience, et de jouer un rôle d'interface entre les populations locales, les organisations de la société civile, les communes et les autres acteurs institutionnels.

Au niveau de la commune de Chouachi, la mise en place et l'opérationnalisation du groupe de leadership se sont appuyées sur un processus progressif de concertation et de renforcement des capacités, mené en étroite coordination avec la municipalité, notamment le Secrétaire Général et le point focal du programme ACICT.

Chouachi	Hommes	Femmes			Total
	<35 ans	<35 ans	≥35 ans	Sous-total	
Répartition des membres des groupes de leadership en action climatique	5	22	7	30	34
Répartition des membres (sans emploi) des groupes de leadership en action climatique	0	14	4	18	18

Tableau 9 : Répartition des membres du groupe de leadership

1- PROGRAMME DE FORMATION DU GROUPE DE LEADERSHIP

Le programme d'accompagnement en leadership mis en œuvre dans le cadre du projet ACICT s'inscrit dans une démarche structurée de renforcement des capacités des groupes de leadership locaux. Il vise à doter les participant.e.s des connaissances, compétences et outils nécessaires pour exercer un leadership actif, inclusif et engagé en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale.

Le programme est conçu sur la base d'une approche fondée sur les droits humains, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'inclusion sociale. Il intègre de manière transversale les enjeux de genre, de jeunesse et de vulnérabilité, tout en tenant compte des contextes socio-économiques et culturels propres aux territoires partenaires. La méthodologie adoptée combine des apports théoriques, des échanges d'expériences et des exercices pratiques, favorisant l'appropriation progressive des contenus et leur mise en application dans les dynamiques locales.

Le programme de formation est structuré autour d'un ensemble de thématiques prioritaires, abordées à travers des ateliers organisés sur la période 2025–2028. Ces thématiques couvrent notamment l'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes, l'adaptation et la résilience aux changements climatiques et la protection de la biodiversité, l'approche participative sensible au climat et à l'inclusion sociale, la communication inclusive, la gestion de conflits et la médiation, ainsi que le leadership transformationnel. Le programme inclut également des modules dédiés à l'identification, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, ainsi qu'au plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques.

L'accompagnement des groupes de leadership ne se limite pas à la formation. Il comprend un appui continu à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, considérées comme des leviers concrets pour traduire les apprentissages en actions et renforcer l'impact du leadership individuel et collectif. Ces initiatives visent à améliorer l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, à promouvoir l'égalité de genre et l'inclusion sociale, et à renforcer les partenariats entre les acteurs locaux.

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des groupes de leadership. Il repose sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, permettant de mesurer la participation, l'acquisition des compétences, ainsi que les changements induits aux niveaux individuel, collectif, institutionnel et communautaire. L'approche du changement la plus significative est mobilisée afin de documenter les transformations perçues par les participant.e.s et de capitaliser les expériences issues du programme.

Le programme de formation du Groupe de leadership constitue un cadre structuré de renforcement des capacités, visant à soutenir un leadership citoyen inclusif et la mise en œuvre d'initiatives locales en faveur de l'adaptation climatique. Le tableau ci-dessous synthétise l'architecture du programme, en présentant les thématiques, les modules de formation, le volume horaire et les modalités de mise en œuvre.

Thématique	Module de formation	Volume horaire	Commentaires
Base conceptuelle : Genre, inclusion et approche participative dans l'action climatique	L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes	3h /groupe	
	L'adaptation et la résilience aux changements climatiques	3h/groupe	
	L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale	3h/groupe	
	Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN))	3h/ groupe	
Intelligence collective : compétences et outils transversales	La communication inclusive		Année 3
	Le leadership transformationnel		Année 3
	La gestion de conflits et la médiation		Année 3
Action / Impact : Mécanismes d'opérationnalisation et plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques	L'identification et l'élaboration d'initiatives citoyennes dans les domaines de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques		Année 3
	Le plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques		Année 3

Tableau 10 : Programme de formation du Groupe de leadership

MODULE DE FORMATION : « BASE CONCEPTUELLE : GENRE, INCLUSION ET APPROCHE PARTICIPATIVE DANS L'ACTION CLIMATIQUE »

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation
L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les participant.e.s aux concepts du genre et de l'inclusion ; - Renforcer les capacités des participant.e.s à cerner les inégalités entre les femmes et les hommes et les facteurs d'exclusion des populations vulnérables ; - Renforcer les capacités des participant.e.s en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et d'inclusion ; - Encourager les participant.e.s à adopter le genre et l'inclusion dans l'action climatique 	4,5 js (3h/groupe)	<p>La méthodologie à adopter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'adossera également à une approche basée sur l'équité, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes des personnes en situation de vulnérabilité, sur les droits humains et l'approche genre - s'appuiera sur des informations théoriques, d'une part, et des exemples puisés dans la littérature ayant trait au genre, à l'inclusion sociale et à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques et à l'expérience tunisienne et canadienne, d'autre part. - s'inscrira dans une démarche pluridisciplinaire (psychologique, sociologique, économique, écologique, etc.), assuré conjointement par des expert.e.s tunisien.ne.s et canadien.ne.s. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les feuilles de présence à remplir lors des sessions de formation à organiser devront impérativement inclure le prénom et le nom, le sexe, l'âge, la commune et les coordonnées de chaque participant.e. - Tout.e.s les expert.e.s à impliquer dans l'animation des sessions de formation sont invité.e.s à élaborer des outils de pré-évaluation et de post-évaluation
L'adaptation et la résilience aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les participant.e.s aux enjeux des changements climatiques à l'échelle locale ; - Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière d'analyse des effets des changements climatiques à l'échelle locale ; - Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à s'impliquer dans l'adaptation et la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale 	4,5 js (3h/groupe)		
L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les participant.e.s à l'approche participative dans une perspective d'adaptation et de résilience aux changements climatiques, de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale ; - Renforcer les capacités des participant.e.s en matière d'application de l'approche participative dans la gouvernance locale ; - Sensibiliser les participant.e.s à l'importance de la promotion de la participation dans la vie publique et les processus décisionnels à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à adopter l'approche participative dans les actions relatives à l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques 	4,5 js (3h/groupe)		
Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN))	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les participant.e.s aux solutions fondées sur la nature (SFN) et à leur application à l'échelle locale ; - Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière de la mise en œuvre des SFN - Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière de planification, la mise en œuvre et le suivi des SFN à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à s'impliquer activement dans la promotion et la pérennisation des SFN à l'échelle locale 	4,5 js (3h/groupe)		

2- BENCHMARKING PAR RAPPORT À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

Dans le cadre de la réalisation des études de benchmarking, des ateliers tuniso-canadiens à distance sont planifiés afin de capitaliser sur l'expérience canadienne en matière de participation citoyenne à la vie municipale et d'appuyer l'intégration et l'adaptation de bonnes pratiques au niveau communal.

Ces ateliers visent à renforcer les mécanismes de participation et d'implication des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité dans la gouvernance municipale, en particulier pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des mesures et solutions d'adaptation et de résilience face aux effets des changements climatiques.

Les ateliers s'appuient sur une approche interactive privilégiant le partage d'expériences, les retours de terrain et les échanges directs avec des expert.e.s canadien.ne.s, afin de mettre en évidence des pratiques concrètes mobilisables dans les contextes communaux.

3- CONCERTATION INCLUSIVE AUTOUR DU PROJET PILOTE COMMUNAL

Afin d'associer activement l'ensemble des acteurs locaux dont les femmes, jeunes et personnes vulnérables à la planification environnementale et climatique, tout en renforçant leur compréhension de l'approche des **Solutions Fondées sur la Nature (SFN)** comme levier d'adaptation au changement climatique, des ateliers de concertation autour des projets pilotes communaux, ont été animés au profit des groupes de leadership,

Ces ateliers ont pour objectif de conduire un processus structuré de concertation permettant de hiérarchiser les priorités à l'échelle communale, en tenant compte des besoins exprimés par les parties prenantes et des enjeux environnementaux propres à chaque territoire (milieux côtiers, zones semi-arides ou contextes urbains). Ils visent également à sensibiliser les participants à l'intérêt des SFN, à illustrer leur pertinence face aux défis locaux et à encourager leur intégration dans les solutions envisagées. À cette fin, les rencontres ont permis de présenter le cadre et les orientations du projet, de clarifier les rôles et contributions attendues des acteurs, et de mettre en pratique les principes de participation à travers des exercices interactifs et des travaux de groupes.

À Chaouachi, cette dynamique s'est concrétisée à travers un atelier de concertation inclusive tenu le 6 novembre 2025 à la commune, consacré à la co-construction, l'actualisation et la confirmation du projet pilote communal « Pépinière Communale, Reboisement et Rafrâichissement Urbain ».

L'atelier a été marqué par une forte représentation féminine, avec 35 participant.e.s dont 30 femmes, témoignant de l'implication active des femmes dans les dynamiques locales de mobilisation climatique et de gouvernance participative.

L'atelier s'est déroulé dans une dynamique participative favorisant l'échange, la co-construction et l'appropriation progressive de l'approche des Solutions Fondées sur la Nature (SFN). Les discussions ont permis de rappeler les principes de la participation inclusive et de mettre en évidence l'importance d'une implication renforcée des femmes, des jeunes et des établissements scolaires dans la dynamique locale de concertation et d'action. Une session dédiée aux SFN, suivie de travaux de groupes, a ensuite conduit à l'identification de plusieurs défis prioritaires, notamment la forte chaleur et l'absence d'ombre, l'accumulation de déchets biodégradables, la dégradation des sols, la rareté de l'eau et la perte d'eau pluviale, le manque d'espaces verts entretenus ainsi que la faible végétalisation des écoles. Ces échanges ont débouché sur des propositions de solutions adaptées au contexte de Chaouachi, combinant des actions de reboisement participatif, de plantation d'espèces locales résistantes (olivier, acacia, tamaris), de compostage communautaire, de récupération des eaux de pluie et d'aménagement écologique participatif d'espaces verts.

Les participant.e.s ont également discuté et enrichi les composantes du projet « Pépinière Communale, Reboisement et Rafrâichissement Urbain », en identifiant des composantes complémentaires permettant de renforcer son impact. Les échanges ont abouti à plusieurs propositions, notamment l'installation d'un abri ombragé en bois, la création d'un coin pédagogique pour les écoles, la mise en place d'un parcours vert

reliant la pépinière aux quartiers proches, l'installation de poubelles en matériaux recyclés, l'élargissement de l'espace de compostage, la fabrication de bancs et pergolas, l'amélioration de l'accessibilité (chemins stabilisés), ainsi que l'intégration d'un système simple de récupération des eaux pluviales et d'irrigation goutte-à-goutte. Ces propositions ont également mis en avant l'importance de l'inclusion sociale et de l'implication active des associations locales, des femmes et des jeunes dans l'animation et le suivi citoyen du projet.

Enfin, l'atelier a permis de formaliser des engagements citoyens et institutionnels autour d'actions concrètes (plantation, sensibilisation, suivi de la pépinière, mobilisation scolaire, organisation de journées vertes communautaires, accompagnement du compostage), constituant une base opérationnelle pour accompagner la mise en œuvre.

Globalement, la concertation a renforcé l'appropriation des SFN, a abouti à la production de fiches « Problème – Solution » et a contribué à structurer une dynamique locale propice au lancement des prochaines étapes du projet.

Les retours des participant·e·s ont été globalement très positifs, tout en mettant en avant quelques besoins complémentaires, notamment l'organisation d'un atelier de terrain lors du lancement effectif des travaux de la pépinière.

XVI. Stratégie de communication et sensibilisation locale

Dans le cadre du projet ACICT, des stratégies de communication ont été élaborées à l'échelle de chacune des communes partenaires, en complément des autres dispositifs d'accompagnement mis en place. Ces stratégies s'inscrivent dans une logique d'appui à l'action climatique locale, en visant à renforcer la compréhension des enjeux liés aux changements climatiques et à soutenir l'appropriation des démarches d'adaptation par les populations et les acteurs locaux.

Les stratégies de communication communales reposent sur un cadre méthodologique commun défini au niveau du projet, garantissant une cohérence d'ensemble dans les principes et les orientations retenus, tout en laissant une marge d'adaptation aux spécificités territoriales. Cette approche permet d'assurer une articulation entre une vision partagée à l'échelle du projet et des messages ancrés dans les réalités locales, en lien avec les vulnérabilités climatiques propres à chaque territoire.

La communication est appréhendée comme un levier transversal de la gouvernance climatique locale. Elle accompagne les actions menées par les communes et leurs partenaires en contribuant à la diffusion de l'information, à la sensibilisation des populations et à la mobilisation des acteurs autour des enjeux d'adaptation aux changements climatiques. À ce titre, elle intervient en complément des actions de renforcement des capacités, de planification et de participation citoyenne développées dans le cadre du projet ACICT.

Les stratégies de communication communales intègrent également les principes d'inclusion et d'équité, en veillant à ce que les messages diffusés prennent en compte la diversité des publics et des situations de vulnérabilité. Elles contribuent ainsi à renforcer l'accessibilité de l'information et à favoriser une participation plus large aux dynamiques locales d'adaptation.

À l'échelle de la commune de Chouachi, la stratégie de communication et de sensibilisation a été conçue en tenant compte des spécificités climatiques, socio-économiques et territoriales de ce territoire de Kairouan, caractérisé par une steppe centrale et des zones pastorales. Exposé de manière accrue aux effets des vagues de chaleur, à la dégradation des sols et à la baisse de productivité, le territoire fait face à des risques climatiques qui affectent directement les moyens de subsistance et l'activité pastorale. Dans ce contexte, une approche de communication ciblée a été élaborée afin d'interpeller directement les acteurs clés du territoire. Les publics prioritaires identifiés comprennent notamment les éleveurs, les femmes rurales et les jeunes sans emploi, en tant qu'acteurs stratégiques de l'adaptation des pratiques et du renforcement de la résilience locale. Les messages clés développés dans le cadre de cette stratégie — tels que « Le climat change, adaptons nos pratiques » et « La terre est notre héritage commun. » — visent à susciter une prise de conscience collective sur les risques climatiques tout en valorisant la responsabilité partagée et la capacité d'action locale. L'approche retenue privilégie la mise en œuvre de formations de relais communautaires ainsi que la production de capsules radio locales, afin de toucher les populations et de

renforcer l'appropriation des messages dans les espaces de vie. Les canaux de diffusion mobilisés incluent principalement le théâtre rural, l'affichage communal ainsi que les radios régionales (Radio Kairouan), afin d'assurer une large diffusion des contenus et un ancrage fort dans la vie sociale et communautaire de la commune. Cette stratégie communale s'inscrit ainsi pleinement dans la vision du projet ACICT, en faisant de la communication un levier de mobilisation citoyenne et de gouvernance climatique inclusive au niveau local.

Stratégie de communication – Commune de Chouachi (Kairouan – Steppe centrale et zones pastorales)

Profil climatique : vagues de chaleur, dégradation des sols, baisse de productivité.

Publics cibles : éleveurs, femmes rurales, jeunes sans emploi.

Messages clés : « Le climat change, adaptons nos pratiques » – « La terre est notre héritage commun ».

Approche : formations de relais communautaires, capsules radio locales.

Canaux : théâtre rural, affichage communal, radios régionales (Radio Kairouan).

Conclusion

Le diagnostic réalisé confirme que Chouachi est fortement exposée aux impacts du changement climatique, en particulier à la sécheresse récurrente, au stress hydrique, ainsi qu'à la dégradation progressive des sols, qui affectent directement les activités locales dominantes, notamment l'agriculture pluviale et les moyens de subsistance des populations rurales. Cette vulnérabilité est renforcée par les contraintes structurelles du territoire, la dépendance aux précipitations irrégulières et la fragilité socio-économique d'une partie de la population.

L'analyse de la gouvernance climatique met en évidence une action locale encore peu structurée, marquée par l'absence d'une stratégie climatique formalisée, de mécanismes de coordination dédiés et d'outils opérationnels spécifiques. Les réponses aux aléas climatiques restent essentiellement ponctuelles et réactives, souvent portées par des interventions externes ou des projets sectoriels, sans cadre intégré de planification et de suivi à l'échelle communale.

L'évaluation de la maturité climatique réalisée dans le cadre du projet ACICT confirme un niveau de maturité faible, caractérisé par une exposition élevée aux risques climatiques et des capacités locales d'adaptation limitées. Les résultats soulignent des lacunes en matière de compétences techniques, d'outils d'aide à la décision, de dispositifs de suivi-évaluation, ainsi qu'une intégration encore insuffisante des enjeux climatiques dans les instruments de planification communale.

Par ailleurs, les enjeux liés au genre et à l'inclusion sociale restent peu pris en compte dans les pratiques actuelles. Les femmes, les jeunes et les ménages vulnérables, fortement dépendants des ressources naturelles et des activités agricoles, sont particulièrement exposés aux effets du changement climatique, sans bénéficier de mécanismes structurés de participation ou d'accompagnement ciblé.

Dans ce contexte, le projet ACICT constitue une opportunité stratégique pour accompagner la commune de Chouachi dans la structuration de son action climatique.

Le présent rapport offre une base de référence pour renforcer les capacités locales, améliorer la gouvernance climatique, développer des outils adaptés et favoriser une approche plus inclusive et anticipative de l'adaptation, en cohérence avec les réalités et priorités du territoire.

ANNEXES

Profil Climatique de Chouachi

1- IDENTITÉ ET CONTEXTE COMMUNAL

Population (2024)	Superficie	Densité	Ménages
14 200 hab.	235,9 km ²	60,2 hab/km ²	~3 086

Structure démographique (RGPH 2024)

Répartition par sexe	Structure par âge	Dynamique
Hommes: 51,6% (7 321) Femmes: 48,4% (6 879)	0-14 ans: 26,9% 15-64 ans: 63,1% 65+ ans: 10,0%	Tendance: Déclin démographique Solde migratoire: Négatif (exode rural prononcé)

Contexte socio-économique

Agriculture pluviale dominante (céréales, oliviers), élevage ovin/caprin extensif sur parcours forestiers. Relief vallonné semi-aride (altitude 400-800m). Dépendance totale aux précipitations saisonnières (~550 mm/an). Enclavement relatif et dispersion de l'habitat rural. Économie fragile face aux aléas climatiques.

Populations vulnérables identifiées

- Femmes rurales : Charge approvisionnement eau accrue pendant les sécheresses, travaux agricoles pénibles, invisibilité dans les instances de décision locale
- Petits agriculteurs céréaliers : Endettement chronique, pas d'irrigation, rendements -35% années sèches, parcelles en pente exposées à l'érosion
- Jeunes en situation de chômage/sous-emploi : Pas d'alternatives locales, migration forcée vers Kairouan/Tunis
- Éleveurs extensifs : Parcours forestiers dégradés, incendies détruisent fourrages, mortalité bétail lors des canicules

2- CARTE MULTI-RISQUES CLIMATIQUES

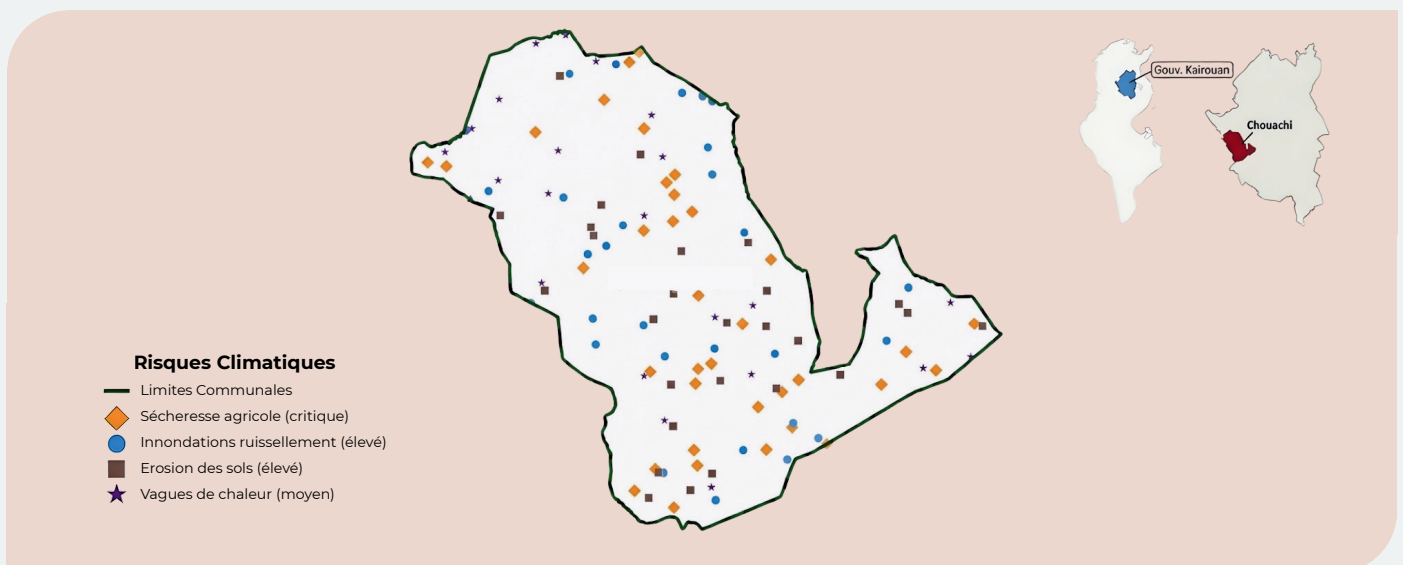


Figure 1 : Carte multi-risques climatiques de la commune de Chouachi

3- DONNÉES CLIMATIQUES ET PROJECTIONS

Situation actuelle	Projections 2050
<ul style="list-style-type: none"> • Climat méditerranéen semi-aride • Précipitations: ~550 mm/an (irrégulières) • Altitude: 400-800 m • Relief accidenté, sols fragiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Température: +1,5 à +2°C • Précipitations: -10 à -15% • Surfaces brûlées incendies: +40% • Rendements agricoles: -35 à -40%

4- RISQUES CLIMATIQUES PRIORITAIRES

Risque climatique	Niveau	Fréquence	Coût de l'inaction
Incendies forêts/oliveraies denses	CRITIQUE	Annuel (mai-oct)	+40% surfaces brûlées 2050
Sécheresses agriculture pluviale	CRITIQUE	Récurrent	Rendements -35 à -40%
Inondations/ruissellement pentes	ÉLEVÉ	Épisodique	Dégâts infrastructures
Érosion sols parcelles en pente	ÉLEVÉ	Progressif	Perte 1500 ha d'ici 2040
Vagues de chaleur extrêmes	MOYEN	Annuel	Stress thermique
Exode rural & dépeuplement	MOYEN	Accéléré	Viabilité territoire menacée

SPÉCIFICITÉ CHOUACHI : Triple menace rurale semi-aride - (1) Incendies forêts/oliveraies (risque #1), (2) Sécheresses agriculture pluviale, (3) Érosion/ruissellement pentes. Le relief vallonné et l'enclavement amplifient tous les risques. IMC 16,67% signale des capacités très faibles.

5- MATURITÉ CLIMATIQUE COMMUNALE

Dimension	Score	Appréciation
Vulnérabilité & exposition	1/3	ÉLEVÉE - Triple contrainte incendies+sécheresses+érosion
Capacités d'adaptation	1/3	TRÈS FAIBLES - Pas de cellule climat, personnel non formé
Gouvernance institutionnelle	1/3	FAIBLE - Pas de plan climat, cloisonnement services
Partenariats multi-acteurs	1/3	LIMITÉS - CRDA Kairouan principal, peu de projets climat
Genre & inclusion sociale	0/3	FAIBLE - Aucun dispositif genre, vulnérables non ciblés
Outils & instruments	0/3	TRÈS FAIBLES - Pas de SIG, diagnostic, cartographie risques
INDICE DE MATURITÉ CLIMATIQUE (IMC)	17%	MATURITÉ TRÈS FAIBLE

Instruments de planification disponibles

PAU	Non disponible ou ancien - révision nécessaire
PDL	À élaborer dans le cadre du projet ACICT
PCGD	Préparation - lancement prévu 2025

6- SOLUTIONS BASÉES SUR LA NATURE (SFN)

PRÉVENTION INCENDIES & PROTECTION FORÊTS (PRIORITÉ #1)

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
1. Pare-feux & éclaircies sélectives	100 km + 500 ha	4 M TND	2025-2027
2. Reboisement essences résistantes feu	400 ha	3 M TND	2025-2029

GESTION EAU & LUTTE ANTI-ÉROSION

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
3. Terrasses anti-érosion parcelles pente	800 ha	5 M TND	2025-2028
4. Collecte eaux pluviales	40 citernes	2 M TND	2025-2027

RÉSILIENCE AGRICULTURE & ÉLEVAGE

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
5. Cultures/variétés tolérantes sécheresse	250 exploitations	2 M TND	2025-2028
6. Gestion parcours forestiers & pastoral	1 000 ha	2 M TND	2025-2029

INVESTISSEMENT TOTAL ESTIMÉ : 18 M TND sur 2025-2029 | ROI : Incendies -50%, agriculture stabilisée, parcours restaurés, érosion enrayée

7- PLAN D'ACTION ET INDICATEURS

ACTIONS PRIORITAIRES

Horizon	Actions	Responsable
URGENT 0-6 mois	Créer cellule climat municipale (2-3 ETP) • Élaborer plan prévention incendies forêts • Cartographier zones critiques incendies	Commune + CRDA Kairouan
COURT 6-18 mois	Lancer travaux pare-feux prioritaires (avant été 2025) • Monter dossiers financements climat (GCF, FAO) • Former personnel municipal gestion risques	Commune + Partenaires
MOYEN 18-36 mois	Déployer SfN prioritaires (terrasses, reboisement) • Structurer coordination multi-acteurs • Intégrer genre dans toutes les actions	Commune + Bailleurs

INDICATEURS DE SUIVI CLÉS

Indicateur	Référence	Cible	Échéance
Plan prévention incendies adopté	0	1	2025
Personnel climat formé (ETP)	0	2-3	2025
Km pare-feux réalisés	0 km	100 km	2027
Financements climat mobilisés	0 M TND	18 M TND	2029

URGENCE ACTION ÉLEVÉE : Sans intervention massive 2025-2026, risque de désertification irréversible et dépeuplement total d'ici 2035-2040. La prévention des incendies est la **PRIORITÉ ABSOLUE #1**.



**PORTAIL DE LA COMMUNE
DE CHOUACHI**

